

Avis de constitution

SOCIETE « ARANYA HOLDING COMPANY » en abrégé « AHC HOLDING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot  
227, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARANYA HOLDING COMPANY » en  
abrégé « AHC HOLDING »

Objet : LA PRISE DE PARTICIPATION, LA DETENTION ET LA GESTION D'ACTIONS OU DE PARTS SOCIALES, DANS TOUTES LES SOCIETES CONSTITUEES OU A CONSTITUER SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES, AGRICOLES, IMMOBILIERES OU AUTRE, TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES, CONSEILS, ETUDE AU PROFIT DE SES SOCIETES, SUR LES PLANS ADMINISTRATIF, COMPTABLE, TECHNIQUE, COMMERCIAL, FINANCIER OU AUTRE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot  
227, Ilot 16

Dirigeant(s) M YASSI GNALLI RUDDY YOAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05877 du 12/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35483/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

